



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N°24

Réunion : 6 mai 2025

Visio / Présentiel

Horaires : 14h30 / 16h00

Complétée en distanciel du 05.05 au 09.05.25
(boucles WhatsApp)

Présidence : Mr Claude REQUENA

Présent(e)s : Mmes Eléa BARRAY, Geneviève DAUGA, Lisa GAILLARD, Axelle GIRARD, Clara KAROTSCH, Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Jacques ADGE, Brahim AMICHAUD, Sébastien ARNOUILH, Patrick BOUDREAUULT, Raphaël CARRUS, Yannick COLOMBO, Laurent DALENC, Francis DAUSSEING, Maximilien DEMOUSTIER, Cyril DURAND, Bernard ESPIE, Benoit FABRY, Jean Michel GARCIA, Richard GIUSEPPIN, Jean-Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Yann LOREC, André LUCAS, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUE, Nicolas MARTINEZ, Roland MAURIN, Joël MESTRE, Alain NEGRIER, Jean-Pierre RIEU, German SALAZAR, Jiyed TAYEBI, Christian VIDAL

Excusée : Mme Agathe SEGURA

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans les sept jours à compter du lendemain de leur publication, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

SEANCE PLENIERE

Projections 2025-2026

L'ordre du jour de la réunion est consacré en majorité à la préparation de la saison prochaine.

L'objectif de d'amener de l'information aux clubs compte tenu des informations données (engagements jeunes notamment) par les clubs nationaux, et les classements des équipes évoluant au niveau fédéral à quelques rencontres de la fin de saison.

En outre, la CRGC se félicite du passage de 10 à **11 clubs qualifiés** pour le 7ème tour de la Coupe de France, récompensant le travail de la commission dans ses actions avant et pendant le déroulement de la phase régionale.

Cette place supplémentaire devrait conduire à exempter l'ensemble des clubs de R1 et R2 du premier tour, ouvrant de nouvelles perspectives aux équipes de niveaux inférieurs et permettant à nos clubs régionaux une meilleure préparation.

Demandes de reprogrammations - Rappel

Dans le but de conserver l'**équité entre concurrents à un titre, une accession ou un maintien** pour la fin de saison, la commission précise qu'**aucun changement de week-end ne sera étudié** pour les journées suivantes :

- J24, J25 et J26 pour les Régional 1 et 2 M
- J20, J21 et J22 pour les Régional 3 M, U20R, U18R2, U16R1&2, U15R
- J17 et J18 pour les U18 Régional 1 M & U17 Régional 1 M
- J9, U10 et J11 pour les U14 Régional 1

Préparation Finales Coupes d'Occitanie

La CRGC s'est rendue à Frontignan pour une seconde visite le **07.05.25**.

Les finales sont programmées pour les 07 & 08.06.25.

La finale U18F est susceptible d'être reprogrammée au 14.06.25 en cas de qualification de l'AS Béziers (participation à la PAN U19F de la FFF les 1er et 8.06)

Retours feuilles de match

Après les dysfonctionnements constatés sur la nouvelle version, il a été rappelé la conduite à suivre en cas de problème de feuille de match informatisée.

L'ancienne version est disponible en téléchargement sur le site de la Ligue en cas de souci et une fiche **“Incident FMI”** est à compléter par les clubs en cas de feuille de match papier.

Rappels :

Article 60.5 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Article 60.6 : A titre **exceptionnel** en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

Astreinte compétitions

Lors de l'ensemble de la saison 2024/2025, la permanence de la L.F.O. sera à la disposition des clubs tous les week-ends du **vendredi 16h au dimanche 9h** en cas d'urgence pour les compétitions (accident, forfait, arrêté municipal...)

Le numéro et l'adresse mail de contact **seront les mêmes** toute la saison :

URGENCE LFO : 06.01.07.53.20

permanence@occitanie.fff.fr

Nous vous rappelons que tout mail adressé aux autres boîtes de la LFO après le vendredi 16h se seront traités que le lundi qui suit.

Le Président de Séance,
Claude REQUENA

Le secrétaire de Séance,
Cyril DURAND

SECTION SENIORS M

Présidence de séance : Mr Jacques ADGE

Présent(e)s : Mme Eléa BARRAY,

Mrs. Jean Claude LAFFONT, Frédéric LASCROUX, Jean Pierre RIEU, Christian VIDAL

Point d'étape National 3 - Règlements accessions descentes Séniors Régionaux

La CRGC a pris pour hypothèse : UNE Descente du championnat de National 3.

Dans ce cas de figure :

- **Accession en N3** : le vainqueur du match ACCESSION opposant le premier de chaque groupe de R1
- **Descentes de R1 en R2** : les deux derniers de chaque groupe de R1
- **Accessions de R2 en R1** : le premier des quatre groupes de R2
- **Descentes de R2 en R3** : les deux derniers de chaque groupe de R2
- **Accessions de R3 en R2** : le premier des huit groupes de R3
- **Descentes de R3 en D1** : les deux derniers (11 et 12èmes, forfaits compris) de chaque groupe de R3
- **Accessions de D1 en R3** : le mieux classé de D1 de chaque district (12), le second des districts selon le classement prioritaire ci-dessous pour arriver au nombre de 96 (dans l'hypothèse retenue : 4 districts)

Accessions au championnat Régional 3 – Article 10

“Accèdent aux championnat Régional 3 Masculin, les douze (12) équipes des championnats Départemental 1 Masculin des District de la Ligue, désignées accédants selon les modalités définies par l'instance compétente de chaque District.

Dans la mesure où le championnat Régional 3 Masculin ne comporterait pas le nombre quatre-vingt-seize (96) équipes, il sera procédé à une accession supplémentaire par district, en suivant une liste hiérarchique déterminées dans les conditions ci-après, jusqu'à obtenir le nombre d'équipe attendu.”

Selon les critères de l'article précité, le classement des districts est défini comme suit :

1. HAUTE GARONNE
2. HERAULT
3. AVEYRON
4. GARD LOZERE
5. TARN
6. AUDE
7. TARN ET GARONNE
8. LOT
9. GERS

- 10. PYRENEES ORIENTALES
- 11. HAUTES PYRENEES
- 12. ARIEGE

Dans l'hypothèse (situation actuelle) d'une descente d'un club de la LFO des championnats fédéraux (N3), les **quatre premiers districts** bénéficient de deux accessions, le cinquième étant prioritaire en cas de place vacante et ainsi de suite.

Le Président de Séance,
Jacques ADGE

La secrétaire,
Eléa BARRAY

SECTION FEMININES

Présidence de séance : Mr Yann LOREC

Présent(e)s : Mmes Lisa GAILLARD, Clara KAROTSCH

Mrs. Sébastien ARNOUILH, Laurent DALENC, Bernard ESPIE

Les ½ finales de la Coupe d'Occitanie sont connues.

Le programme :

SENIORS F (10/05)

- JACOU CLAPIERS FA / TOULOUSE FC II
- FC SUSSARGUES / RODEZ AF II

U18F (17/05)

- RODEZ AF / AS BEZIERS
- MONTAUBAN FCTG / MONTPELLIER HSC

U15F (17/05)

- NIMES METROPOLE / EAUNES LABARTHE FC
- AS BEZIERS / BOUTONS D'OR VALLEE DES GAVES

La finale du challenge U15F Elite est connue et se tiendra le samedi 7 juin :

- TOULOUSE FC / MONTPELLIER HSC

Le vainqueur de la première demi-finale sera désigné club recevant lors de la finale.

FORFAITS NOTIFIES A L'AVANCE

- Match U18 Féminines Espoir Gr. B (53197110) - **FC COMTAL Fo-3 JS LEVEZOU**
Amende : 50,00€ (2ème forfait)
- Match U18 Féminines Espoir Gr. C (53202681) - **SC BRUGUIERES 3-0F HAUT CELE/SEGALA**
Amende : 50,00€ (2ème forfait)
- Match U18 Féminines Espoir Gr. D (53197236) - **JS CUGNAUX 3-0F FC PAMIER**
Amende : 30,00€ (1er forfait)
- Match U15 Féminines Territoire Gr. D (53197684) - **FC GARONNE GASCOGNE 0-3F JET**
Amende : 30,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Yann LOREC

La secrétaire,
Clara KAROTSCH

SECTION JEUNES M

Présidence de séance : Mr Patrick BOUDREAULT

Présent(e)s : Mme Axelle GIRARD

Mrs. Jean-Michel GARCIA, Manuel MANAS, Ludovic MARGOUE, Roland MAURIN

Les finales de la Coupe d'Occitanie sont connues et se tiendront le week-end du **07 & 08.06.25** à **FRONTIGNAN (34)**

Le programme :

U20 M

- **AS MURET / AS ROUSSON**

U19M

- **NIMES OL / US COLOMIERS**

U17M

- **STADE BEUCAIROIS FC / AS MURET**

U15M

- AGDE RCO / NIMES OL

Le planning définitif sera défini à une date ultérieure.

Prévisions Saison 2025/2026

La CRGC rappelle les non-engagements pour la saison à venir de :

- U18R1 : Montpellier HSC, Toulouse FC
- U17R1 : Nîmes Olympique, Toulouse FC, UJS Toulouse, Rodez AF
- U16R1 : Montpellier HSC

Les dispositions “Places vacantes” des règlements de la LFO seront appliquées pour porter le nombre de participants au nombre prévu au règlement.

Prévisions sous réserve d'évolutions de la situation dans les championnats fédéraux (U19 FFF et U17 FFF terminés) :

- Places vacantes en U18 R1 (2) : les deux meilleurs cinquièmes de U17 R1, départagés par l'article 88 des règlements LFO
- Places vacantes en U18 R2 (4) : les quatre meilleurs seconds de U17 Territoire ou D1, départagés par l'article 88 des règlements LFO hors fair-play (challenge non applicable aux compétitions non gérées par la LFO)
- Places vacantes en U17 R1 (4) : les clubs classés 10èmes de U16R1 et les clubs classés 8èmes de U16R2,
- Place vacante en U16R1 (1) : le meilleur 9ème de U15R1 départagé par l'article 88 des règlements LFO
- Place vacante en U16 R2 (1) : le meilleur second des territoires (U15T) ne bénéficiant que d'une montée (32-65-31 OU 11-66), départagés par l'article 88 des règlements LFO hors fair-play (challenge non applicable aux compétitions non gérées par la LFO)

Match accession U19 National

La rencontre opposant les premiers éligibles des groupes U18 R1 M pour définir l'unique accédant en U19N de la LFO pour la saison 2025-2026 est programmée au **dimanche 01.06.2025 à 15h00**.

Le lieu reste à définir en fonction du règlement de l'épreuve (position géographique des deux clubs participants)

Le club du F.C. Corbières Méditerranée (Port La Nouvelle) sera visité à cet effet le **15.05.2025**. M. Christian VIDAL est en charge du dossier.

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match U18 Régional 1 Groupe B (28407533) - **AS MURET Fo-3** TARBES PF
Amende : 30,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Patrick BOUDREAULT

La secrétaire,
Axelle GIRARD

SECTION FUTSAL

Présidence de séance : Mr Yannick COLOMBO

Présent(e)s : Mme Laëtitia MARTINEZ

Mrs. Brahim AMICHAUD, Raphaël CARRUS, Benoît FABRY, Nicolas MARTINEZ, Jiyed TAYEBI

La finale de la Coupe d'Occitanie est connue :

- **UJS TOULOUSE II / FC QUINT FONSEGRIVES**

CHALLENGE REGIONAL FUTSAL FEMININ

La finale régionale est programmée le **DIMANCHE 25 MAI** au gymnase Jean Bouin de **MONTPELLIER** de 15h à 18h.

Se sont qualifiés :

- **Montpellier Méditerranée Futsal**
- **ASPTT Montpellier**
- **Espoir Club Toulousain**
- **Albi Marssac TFA**

La CRGC félicite l'ensemble des clubs pour leur participation et les heureux finalistes pour leur qualification.

Merci aux villes de Marguerittes, Montpellier, Gragnague et Plaisance pour le prêt de leurs installations.

Bon rétablissement à Alizée Conquet (AMTFA) pour sa blessure sur la demi-finale de Gragnague.

CHALLENGE U18 FUTSAL M

La finale régionale est programmée le **SAMEDI 7 JUIN** au **Palais des Sports de TOULOUSE** de 14h à 17h, en ouverture de la **Coupe d'Occitanie Futsal Séniors**.

Participeront :

- **Jeune Entente Toulousaine**
- **UJS Toulouse**
- **FC Quint Fonsegrives**

FORFAIT NOTIFIE A L'AVANCE

- Match R2 Maintien Gr. A (53282077) - EMPIRE FUTSAL II **3-0 F M. ATLAS PAILLADE**
Amende : 50,00€ (1er forfait)

Le Président de Séance,
Yannick COLOMBO

La secrétaire,
Laëtitia MARTINEZ

RETOUR FEUILLES DE MATCHS – DU 28 AVRIL AU 4 MAI 2025

SERVICE COMPETITIONS

Rappels :

Article 60 : Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières).

Si une feuille de match papier est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans les **douze (12) heures suivant la rencontre** par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

La commission inflige une amende de **25,00€** par feuille de match manquante ou non envoyée dans les délais précités aux clubs recevants suivants :

• 581831	ESPOIR FOOTBALL CLUB DE LA VALLEE - LA JUVENTUS DE PAPUS	U20 Régional Poule C	28720016
• 560820	ALBI MARSSAC TARN F. ASPTT - U.S. COLOMIERS FOOTBALL	U18 Fem R1 / 1 / Poule A	28398661
• 554286	U.S. COLOMIERS FOOTBALL - U.S. CASTANEENNE	U18 Régional 1 Poule B	28407531
• 527639	JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE - TARBES PYRENEES FOOTBALL	U18 Fem Espoir Poule E	53202654
• 520344	A.S. LATTOISE - STADE BEUCAIROIS FC	U17 Régional 1 Poule A	28400703
• 551488	STADE BEUCAIROIS FC - ACADEMIE UNIVERS	U15 Régional 1 Poule A	28407436
• 514400	R.C. VEDASIEN - GALLIA C. LUNELLOIS	U15 Fem Terr Poule A	53202288
• 519456	BLAGNAC F.C. - F.C. PAYS MAZAMETAIN	Régional 2 Poule B	28405038
• 560820	ALBI MARSSAC TARN F. ASPTT - ONET LE CHATEAU FOOTBALL	Régional 2 Poule C	28405403
• 590251	COMMINGES ST GAUDENS FOOT 2014 - U.S. SEYSSES FROUZINS	Régional 2 Poule D	28405734
• 514451	MONTAUBAN F.C. TARN ET GARONNE - F. CASTRES US	U18 Régional 1 Poule B	28407534
• 519456	BLAGNAC F.C. - ASPTT MONTPELLIER	U18 Fem R1 / 1 / Poule A	28398659
• 503393	U. S. MAUGUIO CARNON - RED STAR O. COURNONTERRAL	U14 Régional 1 Poule A	53101322
• 552088	A. S. PUISSALICON MAGALAS - R.C.O. AGATHOIS	U14 Régional 1 Poule B	53103545
• 531500	ATHLETIC CLUB GARONA - TARBES PYRENEES FOOTBALL	U14 Régional 1 Poule D	53103947
• 520191	F.C. LOURDAIS XI - AUCH FOOTBALL	U14 Régional 1 Poule D	53104075
• 527639	JEUNE ENTENTE TOULOUSAINNE - UNION DES JEUNES SPORTIFS 31	Rég. 2 Futsal Accession	53284018

ANNEXE MODIFICATIONS

GESTION COURANTE SERVICE COMPETITIONS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions. La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un AVIS FAVORABLE à la demande des clubs recevants :

⇒ **Aucun dossier**

.....

Conformément à l'article 59.3 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

3. Les coups d'envoi des matchs d'un même championnat sont fixés pour ce qui concerne la dernière journée le même jour à la même heure.

Après vérification des classements de fin de saison, et constater l'accord des 2 clubs, la Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification.

La Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes de modification ci-dessous et programme :

REGIONAL 2 POULE B

- Match du 01.06 à 15h JET / BLAGNAC le 23.05 à 20h00

REGIONAL 2 POULE C

- Match du 01.06 à 15h BRESSOLS / FC COMTAL Le 31.05 à 18h00
- Match du 01.06 à 15h DRUELLE / ALBI MARSSAC Le 28.05 à 20h30
- Match du 01.06 à 15h00 ONET LE CHATEAU / RODEZ le 28.05 à 20h30

REGIONAL 2 POULE D

- Match du 01.06 à 15h SEYSSES FROUZINS / SALIES MANE le 28/05 à 21h00

REGIONAL 3 POULE D

- Match du 01.06 à 15h MONTBAZENS RIGNAC / ST AFFRIQUE le 28.05 à 21h

REGIONAL 3 POULE F

- Match du 01.06 à 15h MONTAUBAN 2 / BIARS BRETENOUX le 31.05 à 18h

REGIONAL 3 POULE G

- Match du 01.06 à 15h SEYSSES FROUZINS / LE FOSSAT le 27.05 à 20h30

U20 R1 POULE A

- Match U 25.05 à 11h ST JEAN DE VEDAS / CAISSARGUES le 24/05 à 17h00

U20 R1 POULE B

- Match U 25.05 à 11h CLAIRA SALANQUE / MURET Le 31.05 à 15h00

U20 R1 POULE C

- Match LAVAU / CORNEBARRIEU le 24/05 à 14h00

U18 REGIONAL 1 POULE A

- Match du 25.05 à 11h CASTELNAU LE CRES / GEF88 le 24.05 à 17h

U18 REGIONAL 1 POULE B

- Match du 25.05 à 11h BALMA / BLAGNAC le 24.05 à 16h

U18 REGIONAL 2 POULE B

- Match du 25.05 à 11h BIARS BRETENOUX / SAVE GARONNE le 24.05 à 15h
- Match du 25.05 à 11h GCPVDO / FIGEAC le 25.05 à 15h
- Match du 25.05 à 11h GRP LANNEMEZAN / PAMIERS le 24.05 à 15h

U16 R1 POULE A

- Match DU 24.05 à 15h CASTRES / FRONTIGNAN le 24.05 à 13h00

U16 R1 POULE A

- Match DU 24.05 à 15h BEZIERS / RANGUEIL Le 24.04 à 16h30

U14 REGIONAL 1 POULE A

- Match du 24.05 à 14h ST CLEMENT MONT / MONTPELLIER HSC le 24.05 à 18h

U14 REGIONAL 1 POULE B

- Match du 24.05 à 14h LATTES / SETE le 24.05 à 13h

U14 REGIONAL 1 POULE D

- Match du 24.05 à 14h TFC / BLAGNAC le 24.05 à 11h

Après vérification des classements de fin de saison, malgré l'accord des 2 clubs,

La Commission émet un **AVIS DEFAVORABLE** aux demandes de modification et maintien les rencontres ci-dessous comme initialement prévu au calendrier :

U17 REGIONAL 1 POULE A

- Match du 24.05 à 15h AGDE / NIMES MAS MINGUE demande à jouer le 24/05 à 18h30
⇒ AGDE toujours en lice pour l'accession U18R1
- Match du 24.05 à 15h LUNEL / BEAUCAIRE demande à jouer le 25/05 à 15h
⇒ LUNEL toujours en lice pour l'accession U18R1

U16 REGIONAL 1 POULE A

- Match du 24.05 à 15h CANET EN ROUSSILLON / CASTELNAU demande à jouer le 24/05 à 17H00
⇒ CANET EN ROUSSILLON toujours en lice pour l'accession

.....

COUPE OCCITANIE SENIORS

Match du 24.05 à 18h ST JUERY / LUNEL GC

Mail de la mairie de ST JUERY demandant de déplacer la rencontre à 20h en raison de l'occupation du stade l'Albaret par un tournoi de RUGBY

La CRGC en prend note et programme :

⇒ ST JUERY / LUNEL le 24.05 à 20h au stade l'Albaret

Match du 24.05 à 20h ST JUERY / LUNEL

Accord des 2 clubs pour jouer la rencontre à 19h

La CRGC émet un avis favorable

⇒ ST JUERY / LUNEL est fixée le 24.05 à 19h

REGIONAL 1 POULE A

Match MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / FABREGUES du 08.05 à 15h00 Terrain MOSSON 5 à MONTPELLIER

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ MONTPELLIER ATLAS PAILLADE / FABREGUES se joue le 08.05 à **18h00**

Match VAUVERT / FRONTIGNAN du 11.05 à 15h00 terrain RADELYEVITCH à VAUVERT

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire et le jour de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ VAUVERT / FRONTIGNAN se joue **le samedi 10.05 à 17h00**

Match FU NARBONNE / CANET EN ROUSSILLON du 17.05 à 18h00 terrain AMITIE 1 à NARBONNE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire, le jour de la rencontre (match de RUGBY sur l'installation sportive)

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ FU NARBONNE / CANET EN ROUSSILLON se joue le dimanche 18.05 à 15h00 Terrain ANNEXE AMITIE 2 à NARBONNE

Match MTP ATLAS PAILLADE / LUNEL du 18.05 à 15h00 Terrain MOSSON 5 à MONTPELLIER

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ MPT ATLAS PAILLADE / LUNEL du 18.05 se joue à **18H00**

REGIONAL 1 POULE B

Match UNION ST JEAN / BIARS BRETENOUX du 10.05 à 18h00 Terrain GEORGES BEYNEY à l'UNION

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ UNION ST JEAN / BIARS BRETENOUX se joue le 10.05 à **17h00**

Match REVEL / RODEO du 10.05 à 18h00 terrain MUNICIPAL 1 à REVEL

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ REVEL / RODEO se joue **le vendredi 09.05 à 20h30**

REGIONAL 2 POULE A

Match AS MEDITERRANNEE / PIGNAN du 18.05.25

Mail du club AS MEDITERRANNEE pour déplacer la rencontre au terrain synthétique à BEZIERS en raison de l'organisation d'une course de vélo

Réception de l'accord de la mairie de BEZIERS pour le prêt du terrain synthétique le 18.05 à 15h

La CRGC émet un avis favorable :

⇒ AS MEDITERRANNEE / PIGNAN est fixée le 18.05 à 15h au terrain synthétique la Présidente à BEZIERS

Le club AS MEDITERRANNEE doit transmettre l'attestation de la mairie de PORTIRAGNES confirmant l'indisponibilité du terrain le 18.05.25

REGIONAL 2 POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

èDECIDE de reprogrammer la rencontre arrêtés pour raison climatique, sous RESERVE de décisions à venir de la Commission Régionale des Règlements et Mutations du 07.05

⇒ CONQUES / GIROU **Le 25.05.**

REGIONAL 3 POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires,

Décide : de reprogrammer la rencontre du 11.05, reportée par la permanence

- FO SUD HERAULT / SPORTING PERPIGNAN NORD au 25/05 à 15h

REGIONAL 3 POULE C

Match du 11.05 à 15h AS BEZIERS / ST NAZAIRE (AS BEZIERS : terrain suspendu)

Suite accord de la municipalité de CLERMONT L'HERAUL pour le prêt du terrain 2 du complexe sportif l'Espagnol le 11.05 à 15h

La CRGC émet un avis favorable

⇒ AS BEZIERS / ST NAZAIRE est fixé le 11.05 à 15H au complexe sportif l'Espagnol terrain 2 à Clermont l'Hérault

Match du 17.05 à 20h30 CASTANET / BEZIERS

Demande du club de BEZIERS de jouer la rencontre le 18.05.25

Refus du club de CASTANET

La CRGC

⇒ Maintien la rencontre CASTANET / BEZIERS comme initialement prévu

REGIONAL 3 POULE F

Match du 18.05 ST NICOLAS / PAVIE

Suite aux travaux entrepris au stade des deux Muriers à St Nicolas la Grave,

La CRGC prend note des moyens mis en place pour la réception des officiels et du club adverse, la bonne tenue du match, ainsi que de l'après match.

U20 REGIONAL POULE A

Match UCHAUD / ST BEAUCAIRE du 10.05 à 15h00 terrain MUNICIPAL 1 à UCHAUD

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à titre exceptionnel (aucun enjeu en fin de saison de cette compétition)

⇒ UCHAUD / ST BEAUCAIRE est reportée au MERCREDI 21 MAI à 20h00

Match VERGEZE / VAUVERT du 18.05 à 15h00 Terrain DIAGANA à VERGEZE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier le jour et le terrain de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ VERGEZE / VAUVERT se joue le samedi 17.05 à 15H00 Terrain PERRIER 1 à VERGEZE

U18 REGIONAL 2 POULE A et U14 REGIONAL 1 POULE B

Sous réserve de la décision de la CRRM du 07/05/2025

La Commission Régionale Gestion des Compétitions, au regard des éléments calendaires, de la chronologie initiale des matchs, et notamment de la fin de calendrier,

Décide : de reprogrammer les rencontres arrêtées pour cause d'intempérie :

⇒ U18 R2 PLE A : US ST ESTEVE PERPIG / THUIR se jouera le 08.05 à 15h

⇒ U14 R1 PLE B : PERPIGNAN NORD / LATTES se jouera le 08.05 à 15h

U18 REGIONAL 2 POULE B

PYR. ARIEGEOISES FOOT N° 582702

Match du 10.05 PYR. ARIEGEOISES FOOT / THUIR FC

Mail du club PYR. ARIEGEOISES FOOT informant le forfait de l'équipe U18 pour le match du 10.05

La CRGC :

⇒ Enregistre le forfait de PYR. ARIEGEOISES FOOT pour la rencontre du 10.05 contre THUIR en championnat U18 R2 PLE B

PAMIERS FC N° 582722

Match du 10.05 P.V.G / PAMIERS

Mail du club de PAMIERS FC informant le forfait de l'équipe U18 M pour la rencontre du 10.05.25

La CRGC prend note

- ⇒ Enregistre le forfait de l'équipe de PAMIER FC pour la rencontre du 10.05 contre FC PVG en championnat U18 R2 PLE B

U17 REGIONAL 1 POULE A

Match du 10.05 NIMES MAS DE MINGUE / PERPIGNAN reporté par la permanence

Suite accord des 2 clubs,

La CRGC programme

- NIMES MAS DE MINGUE / PERPIGNAN OC le 17.05 à 18h

U16 REGIONAL 2 POULE A

Match AVENIR FOOT CATALAN / ONET LE CHATEAU du 10.05 à 15h00 terrain BUSQUET SITJA à ELNE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ AVENIR FOOT CATALAN / ONET LE CHATEAU du 10.05 se joue à 16h00

U15 REGIONAL POULE B

Match CARCASSONNE / AGDE du 17.05 à 16h00 Terrain GARCIA BES VILLALBE à CARCASSONNE

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ CARCASSONNE / AGDE du 17.05 se joue à 14H00.

U15 REGIONAL POULE C

Match MONTAUBAN / ALBI US du 17.05 à 16h30 Terrain JEAN VERBEKE 3 à Montauban

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'heure de la rencontre,

La CR gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

- ⇒ MONTAUBAN / ALBI US se joue le 17.05 à 13h00

FEMININES U15 FEM PLAY-OFFS

Match BEZIERS AS / COLOMIERS du 10.05.25

Mail du club de COLOMIERS informant du forfait de l'équipe U15 FEM par manque d'effectif et d'éducateur

La CRGC prend note

- ⇒ Enregistre le forfait de l'équipe U15 FEM de COLOMIERS du 10.05.25 pour les play-offs contre BEZIERS

FEMININES U18 ESPOIR POULE E

Réception P.V de la C.R.R.M du 07.05.25

Dossier n° CRRM-C-165 - Rencontre n°53202652 – U18 Fem Espoir – 03.05.2025

JUILLAN OM (519333) / TOULOUSE METROPOLE F.C. (581893)

LA COMMISSION, jugeant en premier ressort,

...

- ⇒ **PERTE PAR FORFAIT**, de la rencontre n°53202652 à l'équipe TOULOUSE METROPOLE F.C. (581893) sur le score de 3 à 0, au bénéfice de l'équipe JUILLAN OM (519333)
- ⇒ **DECLARE** l'équipe TOULOUSE METROPOLE F.C. (581893) en situation de Forfait Général
- ⇒ **INFLIGE** au club TOULOUSE METROPOLE F.C. (581893) une amende de 460 euros en raison de son troisième forfait au cours d'une même phase d'un championnat.
- ⇒ **TRANSMET** le dossier à la Commission Régionale des Compétitions....

La CRGC, prend note de la décision de la C.R.R.M du 07.05.25

- ⇒ Mets en forfait général l'équipe TOULOUSE METROPOLE U8 F en championnat U18 FEM ESPOIR POULE E
- ⇒ Tous les points marqués contre cette équipe sont conservés.

FUTSAL REGIONAL 1

Match du 11.05 à 19h30 CARCASSONNE FUTSAL AGGLO / EMPIRE 66

Demande du club de CARCASSONNE de décaler la rencontre au 16.05 à 21h en raison de l'occupation du gymnase par le championnat de France de Gym.

Accord du club adverse pour reporter la rencontre au 16.05.25

Confirmation de la mairie de CARCASSONNE que le gymnase est indisponible le 16.05.25

La CRGC SECTION FUTSAL émet un avis favorable au report

⇒ CARCASSONNE FUTSAL AGGLO / EMPIRE 66 est fixée au 16.05 à 21h – gymnase Charles CROS

FUTSAL REGIONAL 1 FEM

Match du 18.05 MARGUERITTES / TOLOSA

Accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 28.05 à 20h45

La CRGC FUTSAL émet un avis favorable au report et précise qu'il ne sera plus accordé de report.

⇒ MARGUERITTES / TOLOSA est fixée au 28.05 à 20h45

FUTSAL REGIONAL 2 MAINTIEN

Suite au mail du club de ATLAS PAILLADE MONTPELLIER Le 02.05 nous informant que du Forfait de son équipe R2 FUTSAL MAINTIEN POULE A

La CR Gestion des Compétitions ANNULE la rencontre du 02.05 à 21h00

⇒ EMPIRE 66 / ATLAS PAILLADE

FUTSAL REGIONAL 2 TERRITOIRE POULE B

Match du 17.05 EAUNES LABARTHE / CHALABRE

Mail du club de CHALABRE FC n° 515424 informant le forfait de l'équipe Futsal pour la rencontre du 17.05.25

La CRGC prend note

⇒ Enregistre le forfait de l'équipe de CHALABRE FC pour la rencontre du 17.05 contre EAUNES LABARTHE en championnat R2 FUTSAL TERRITOIRE POULE B

U15 TERR FEM POULE C

Match BRESSOLS / FC ESCALQUENS du 10.05 à 16h00 terrain MUNICIPAL 1 à BRESSOLS

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier la date et l'heure de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ BRESSOLS / FC ESCALQUENS **se joue le vendredi 16.05 à 20h30**

U15 R1 PLAY OFF 1 TOUR

Match CANO TOULOUGES / COQUELICOT MONTECH du 10.05 à 15h00 terrain AS PTT à CANOHES

Suite à l'accord des deux clubs pour modifier l'horaire de la rencontre

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE

⇒ CANO TOULOUGES / COQUELICOT MONTECH se joue 10.05 à 13h00